

Yverdon-les-Bains, le 18 octobre 2020

Yverdon-les-Bains lance un diagnostic sécuritaire participatif dans les quartiers résidentiels

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains a présenté les projets de l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats de la Police Nord Vaudois (PNV). Une démarche participative d'envergure est lancée sous la forme d'un diagnostic sécuritaire dans les quartiers résidentiels yverdonnois, échelonné jusqu'au 4^e trimestre 2022. Au travers de trois volets, cette démarche permettra d'apprécier le climat sécuritaire, notamment en terme d'aménagement urbain et d'éclairage dynamique ainsi que d'identifier les mesures adaptées à prendre par les services de la Ville.

Depuis le 1^{er} juin 2019, la PNV est dotée d'un Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats. Cette nouvelle structure, composée de trois personnels civils (équivalant à 1.9 ETP) et de 21 médiateurs nocturnes, succède à l'ancien Observatoire de la Sécurité créé en 2014. Le nouvel Observatoire a notamment pour mission de garantir une vision centralisée des enjeux sécuritaires en s'intégrant dans les études préliminaires au développement de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Grâce à la collecte et à l'analyse scientifique d'informations en provenance du terrain, ainsi que par ses nombreux partenariats, il apporte son expertise à l'Autorité politique sur des sujets de sécurité publique (plus d'informations sous www.policenv.ch/ onglet Observatoire Sécurité).

Dans le cadre de ses axes de travail, l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats lance un diagnostic sécuritaire dans les quartiers résidentiels yverdonnois, échelonné jusqu'au 4^e trimestre 2022. Cette nouvelle démarche participative débutera dans le quartier des Cygnes le 23 novembre 2020 ; le déploiement dans les autres quartiers se poursuivra au 1^{er} trimestre 2021. Elle permettra de donner la parole à la population au travers de trois volets :

1. **Sondage** : Premier temps du diagnostic, tous les habitant·e·s majeur·e·s du quartier concerné recevront un courrier les invitant à participer à une enquête en ligne portant sur leur sentiment de sécurité (volet I). Cette étape vise à fournir un état des lieux des différents thèmes, préoccupations et attentes sécuritaires dans la vie du quartier, telles qu'exprimées par ses habitant·e·s.
La participation au sondage (volet I) est un prérequis pour les deux autres volets (volets II et III).
2. **Marches exploratoires** : Deuxième temps du diagnostic, des marches exploratoires seront menées dans le quartier concerné avec des volontaires et des représentants de services de la Ville afin de porter un regard croisé sur les points faibles et points forts de l'aménagement urbain, notamment en terme sécuritaire (volet II). Au cours de ces marches, chaque groupe de volontaires, en dialogue avec les représentants de services de la Ville, seront encouragés à formuler des pistes d'action et des solutions pour améliorer l'expérience des usager·ère·s des espaces publics du quartier.
3. **Etude-pilote ADRIEN** : Troisième temps, une étude-pilote novatrice expérimentera le service à la personne ADRIEN, commercialisé par le Groupe Global-Securite.ch, afin d'en évaluer les atouts et les risques pour répondre aux défis sécuritaires et émergents de la vie urbaine (volet III). Mené sous la forme d'un partenariat public-

privé avec TELES SA du Groupe Global-Securite.ch et le ColLaboratoire de l'Université de Lausanne, ce volet proposera à des volontaires majeur·e·s d'être équipé·e·s de la technologie ADRIEN (<https://adrien.ch/service-adrien-ange-gardien/>), balise qui permet, à l'aide d'un bouton activable par son détenteur, d'être automatiquement mis en relation avec une permanence de spécialistes de la sécurité. Suivi·e·s pendant six mois par le ColLaboratoire, unité de recherche-action de l'Université de Lausanne, les volontaires participeront notamment à des retours d'expérience individuels et collectifs. En raison du caractère exploratoire de ce volet, seul le quartier des Cygnes sera concerné.

Par cette démarche participative à 3 volets, la Municipalité et la Police Nord Vaudois font ainsi appel à l'expérience concrète des habitants pour évaluer notamment la sécurité des lieux urbains. Les réponses récoltées permettront à la Municipalité et aux services de la Ville de prendre les mesures correctrices et/ou préventives adéquates. La population sera tenue informée régulièrement de l'avancement de la démarche et des mesures adoptées.

La Municipalité et la Police Nord Vaudois invitent le plus grand nombre d'Yverdonnois·e à partager leur expérience de vie dans le quartier. Collectivement, les habitant·e·s peuvent contribuer à une meilleure compréhension des caractéristiques de leur quartier et à l'identification des perspectives futures pertinentes en faveur de la sécurité et du bien-être dans les espaces publics urbains.

N.B. Le contexte sanitaire lié au COVID-19 est suivi avec attention ; un report du déploiement est envisageable.

Annexe :

- Plaquette de présentation du service à la personne ADRIEN